

**Von:** Newsletter Jurinfo  
**Gesendet:** Mittwoch, 2. März 2011 09:34  
**An:** Newsletter Jurinfo  
**Betreff:** Newsletter No 2/2011 « Informations juridiques »

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir le No 2/2011 de la Newsletter « Informations juridiques ». Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

## **Table de matière :**

### **1. Loi sur le Tribunal fédéral des brevets (LTFB)**

Publié le 20.01.2011

#### **1. Loi sur le Tribunal fédéral des brevets (LTFB)**

Les dispositions organisationnelles et institutionnelles de la LTFB sont en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mars 2010. Elles permettent aux juges, qui ont été élus en date du 16 juin 2010, d'effectuer les travaux préparatoires nécessaires jusqu'à la mise en service du Tribunal fédéral des brevets. La première séance plénière du Tribunal fédéral des brevets, nouvellement constitué, a eu lieu le 18 janvier 2011 (cf. communiqué de presse du Tribunal fédéral des brevets :

[https://www.ige.ch/fileadmin/user\\_upload/Juristische\\_Infos/f/communiques\\_presse/10\\_Medienmitteilung-fr.pdf](https://www.ige.ch/fileadmin/user_upload/Juristische_Infos/f/communiques_presse/10_Medienmitteilung-fr.pdf) ). L'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle (IPI) planifie en conséquence de mettre intégralement en vigueur la LTFB le 1<sup>er</sup> janvier 2012. L'approbation de cette planification par le Conseil fédéral est cependant réservée.

---

## **Formations**

### **Séminaire : « Usage illicite de signes distinctifs » le 16 mars 2011 à Zurich**

S'adressant à de très bons connaisseurs de la matière, le séminaire aborde à l'aide d'exposés d'entrée en matière suivis d'une table ronde les défis actuels que pose l'usage illicite de signes distinctifs et esquisse des pistes de solution. Il s'adresse à tous les avocats, juristes d'entreprise, conseillers en brevets et aux autres personnes disposant de bonnes connaissances du droit des marques et de la concurrence.

Suivez le lien pour des informations complémentaires sur ce séminaire en allemand :

[https://www.ige.ch/fr/formation/programme/aperçu-détail/calendardlastview/month-220/calendarview/event/calendartype/tx\\_cal\\_phpicalendar/calendarevent/221.html](https://www.ige.ch/fr/formation/programme/aperçu-détail/calendardlastview/month-220/calendarview/event/calendartype/tx_cal_phpicalendar/calendarevent/221.html).

### **« Module d'approfondissement sur les titres de protection » au printemps et à l'automne 2011 à Berne**

Après le succès rencontré par ses cours de base, l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle propose des cours d'approfondissement qui ouvrent aux participants la possibilité de maîtriser de façon autonome les principaux aspects du système de protection de la propriété intellectuelle. Le module, qui comprend trois demi-journées de cours pouvant être réservées séparément en fonction des besoins individuels, a lieu deux fois par année. La participation de huit personnes au minimum est requise pour qu'un cours ait lieu. Informations complémentaires :

<https://www.ige.ch/fr/formation/module-dapprofondissement-sur-les-titres-de-protection.html?type=oskqislpyugcotk>.

**Module: « Les titres de protection: notions élémentaires » en langue française à Berne**

Cette année, l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle (IPI) propose une fois le module « Les titres de protection : notions élémentaires » en langue française, qui comprend 5 demi-journées de cours pouvant être réservées séparément. Ce cours s'adresse à toutes les personnes ne possédant aucunes ou peu de connaissances préalables et qui sont intéressées à acquérir le b.a.-ba du droit de la propriété intellectuelle. A la différence du module « Droits immatériels : une formation axée sur la pratique » qui couvre l'ensemble des aspects techniques relatifs au dépôt et à l'enregistrement des divers titres, ce cours porte principalement sur la fonction, l'objet et l'étendue de la protection conférée par une marque, un brevet, un design et le droit d'auteur et présente l'importance de ces titres pour les PME. Vous trouverez les dates du module, les descriptifs détaillés et les taxes de cours en suivant ce lien :

<https://www.ige.ch/weiterbildung/connaissances-generales-des-titres-de-protection-2011.html>.

Avec nos meilleures salutations

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle  
Félix Addor  
Directeur suppléant